

Le Haut-Valais est-il le parent pauvre de la culture?

POLÉMIQUE Des inégalités de traitement entre les régions linguistiques toucheraient le secteur culturel haut-valaisan. La question s'est récemment invitée au Parlement. Le canton, lui, réfute ce constat.

PAR DIMITRI.MATHEY@LENOUVELLISTE.CH

En coulisses, des voix s'élèvent contre le Service de la culture. Mais personne, pour l'heure, ne s'aventure sur le devant de la scène. Depuis deux mois, des acteurs culturels du Haut dénoncent des inégalités de traitement entre germanophones et francophones. Ils s'estiment lésés sur la répartition des subventions et sous-représentés dans les instances décisionnelles du canton.

Des critiques d'abord relayées par nos confrères du «Walliser Bote» (WB) qui ont, dans la foulée, thématisé sur la déconsidération du service pour la minorité linguistique. La polémique naissante s'est depuis invitée entre les murs du Grand Conseil. Il y a trois semaines, le député Olivier Imboden (Die Mitte Oberwallis), également responsable de la communication de l'Open Air Gampel, interpellait le gouvernement pour demander des explications. Ce dernier conteste un éventuel favoritisme et, chiffres à l'appui, relève même que le Haut-Valais, qui abrite 24% de la population, touche proportionnellement plus de subventions que le Bas. Explications.

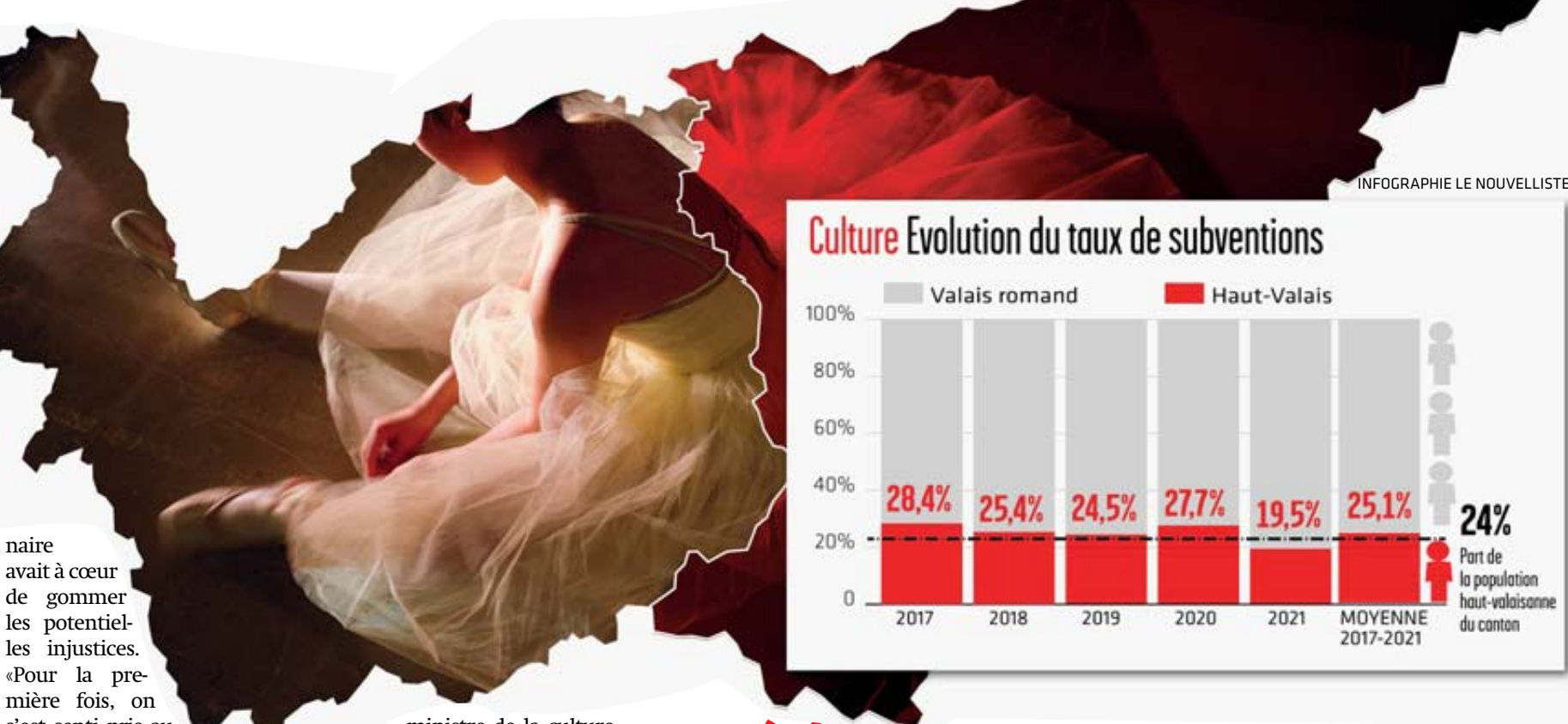
Pas de pouvoir, pas d'argent

Les griefs sont nombreux. Mais en filigrane des reproches, à la racine des symptômes, s'inscrit une même revendication: davantage de moyens financiers. Et s'ils sont moindres outre-Raspille, selon le quotidien haut-valaisan, c'est que les décideurs sont majoritairement francophones.

«Comme souvent, les problèmes commencent à l'étage de la direction», écrit le WB. «Un coup d'œil sur l'organigramme du Service de la culture montre que sur 21 postes de cadres, un seul est occupé par une personne originaire du Haut-Valais qui y vit.»

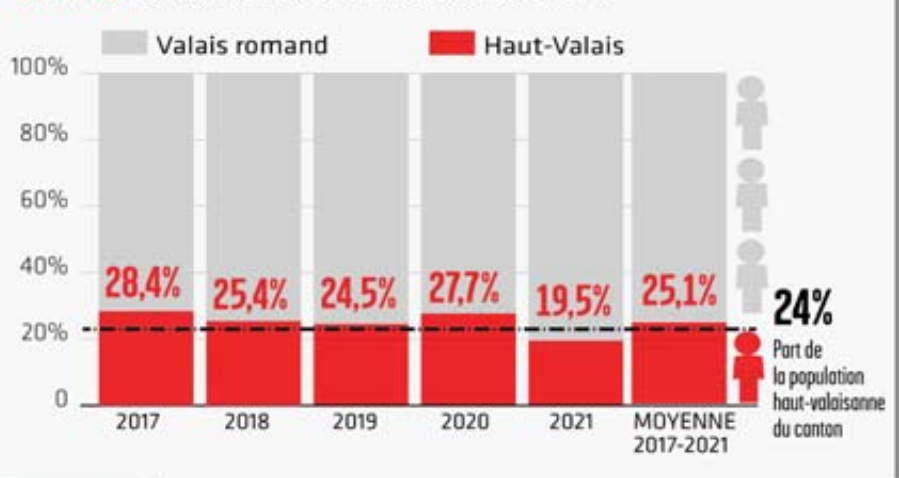
Cette sous-représentation germanophone serait généralisée aux commissions et aux jurys, soit les organes qui tranchent les dossiers de subventions. Le problème devient donc «structurel» à l'heure où «plusieurs membres francophones ne sont pas en mesure de comprendre suffisamment les dossiers en allemand pour pouvoir les juger». Ce sentiment de disparité s'est exacerbé avec l'annonce du départ de la cheffe du Service de la culture, Anne-Catherine Sutermeister, deux ans après sa nomination.

Selon une actrice culturelle haut-valaisanne, interrogée par le «Walliser Bote», la démission



INFOGRAPHIE LE NOUVELLISTE

Culture Evolution du taux de subventions



naire avait à cœur de gommer les potentielles injustices. «Pour la première fois, on s'est senti pris au sérieux et compris. Il a été convenu avec elle de se rencontrer deux fois par an. Lors de ces rencontres, elle voulait vérifier si la composition des jurys, des comités et des commissions avait évolué dans le bon sens et si les subventions étaient réparties plus équitablement.»



«La culture doit nous rassembler et créer davantage de cohésion dans notre canton.»

MATHIAS REYNARD
MINISTRE DE LA CULTURE

L'inquiétude est d'autant plus vive que le visage du nouveau chef de service n'était, à l'heure de la publication de l'article, pas encore connu. Entre les lignes donc, le message est clair. Le futur patron de la culture devra, sinon être Haut-Valaisan, être sensible à la minorité linguistique. Nommé dans l'inter-valle, Alain Dubois maîtrise l'allemand, sans pour autant comprendre le dialecte.

Le Haut pas lésé, mais favorisé, selon le canton

Voilà, en substance, les doléances haut-valaisannes. Le détonateur d'une polémique qui s'est exportée à l'ouest, entre les murs du Grand Conseil. Là où le gouvernement réfute fermement cette lecture des événements. Face au Parlement, le

ministre de la culture l'a martelé, «il n'y a aucune inégalité, aucune».

Pour étayer son argumentaire, Mathias Reynard s'appuie sur les statistiques publiées par son service. Ces dernières couvrent la période s'étalant de 2017 à 2021. Par rapport à l'ensemble des subventions culturelles, «la part moyenne du Haut-Valais est de 25,1%», soit davantage que le poids démographique (24%). Le député Olivier Imboden s'interroge sur le décalage entre les pourcentages avancés par le canton et le constat dressé par le «Walliser Bote». «Il n'y a aucune erreur dans les chiffres qui sont aussi transparents que possible», rétorque le conseiller d'Etat.

Il relève au passage que le quotidien haut-valaisan a fait abstraction des exercices précé-

«**Plusieurs membres francophones ne sont pas en mesure de comprendre suffisamment les dossiers de subventions en allemand pour pouvoir les juger.»**

UNE ARTISTE
DANS LE «WALLISER BOTE»

dents pour se focaliser sur l'année 2021. Pour cette dernière, l'Etat a en effet accordé 19,5% du total de son enveloppe dédiée à la culture, un taux inférieur au seuil paritaire des 24%. Cette dépréciation est toutefois largement gommée si la situation est envisagée de manière

globale. Ainsi, en 2017 (28,4%), 2018 (25,4%), 2019 (24,5%) et 2020 (27,7%), le Haut-Valais a perçu «trop» de subventions proportionnellement à sa population.

Sur la même période, le taux d'acceptation des dossiers de subventions est supérieur outre-Raspille, exception faite de 2021 où 73% des demandes haut-valaisannes ont été accueillies favorablement contre 74% dans le Valais romand.

Décisionnaires germanophones, mais pas tous Haut-Valaisans

Autre point de friction, la sous-représentation germanophone au sein des jurys et des commissions. Un biais qui pourrait conduire à une incompréhension de certains dossiers.

Pourtant, des 15 comités décisionnaires (conseil de la culture, LittératurePro, MusiquePro, ArtPro, Arts de la scène, etc.), 13 affichent une surreprésentation germanophone. Seuls MusiquePro (2/9, soit 22%) et les bourses audiovisuelles (0/4) ne réunissent pas suffisamment de personnes de langue allemande autour de la table.

Le WB conteste toutefois ces chiffres, estimant que le canton gonfle les moyennes en élargissant le spectre aux germanophones et pas uniquement aux Haut-Valaisans. «Tous les membres, qu'ils soient francophones ou germanophones, ont un lien fort avec le canton. Ce qui est important, c'est la culture dans laquelle on vit: nos livres, nos chansons, nos pièces de théâtre ou encore nos films», appuie Mathias Reynard.

Une table ronde pour faire table rase

Le ministre de la culture et son futur chef de service, Alain Dubois, disent regretter un antagonisme entre Haut et Bas. «Les chiffres sont formels, il n'y a pas matière à polémique», lance le chef de département. «La culture doit nous rassembler et créer davantage de

«**Il devrait toujours être question de la qualité des projets de soutien, peu importe si ceux-ci proviennent du Haut ou du Bas.»**

OLIVIER IMBODEN
DÉPUTÉ DIE MITTE OBERWALLIS

cohésion dans notre canton.» Le gouvernement prévoit d'ailleurs de réunir les acteurs haut-valaisans autour d'une table pour apaiser les tensions. Une mesure saluée par le député Olivier Imboden. «C'est une bonne initiative. Je partage l'avis du conseiller d'Etat qui met l'accent sur la cohésion plutôt que sur la concurrence. Il devrait toujours être question de la qualité des projets de soutien, peu importe si ceux-ci proviennent du Haut ou du Bas.»

Des accents d'accalmie, donc. Mais en toile de fond de la polémique, le message reste imprimé à l'encre indélébile: la culture haut-valaisanne veillera de très près à ses intérêts. Le futur chef de service est prévenu.

A Berne et à Fribourg, le climat est apaisé

Ces tensions autour des subventions touchent-elles d'autres cantons bilingues? A Fribourg, la question ne se pose pas. «L'Etat soutient indistinctement des projets francophones, germanophones ou bilingues sur la base de la qualité et de l'éligibilité des projets, sans aucune préoccupation sur la langue concernée ou du lieu dans les sept districts fribourgeois, dont deux sont francophones», relève Philippe Trichan, chef du Service de la culture.

A Berne, en revanche, la minorité francophone (10%) bénéficie d'une «très bonne représentativité», parfois supérieure à son strict pourcentage. Et ce, depuis l'entrée en vigueur de la loi sur le statut particulier (LFDP) votée en 2004. «Elle permet d'apporter des soutiens supplémentaires à la minorité qui a plus de difficulté à exister. Au prorata, les francophones peuvent donc plus toucher que les Alémaniques», note Mélanie Cornu, déléguée aux affaires francophones et bilingues de l'Office de la culture. Elle rappelle au passage que «les différences de subventions allouées à la minorité ne le sont pas au détriment de la majorité».